

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 27 OCTOBRE 2020 -

DÉCISION N° 20 - 06 - 047

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 octobre 2020 s'est réuni le mardi 27 octobre 2020 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président) en visioconférence
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 9 : Les avenants aux conventions interdépartementales d'assistance opérationnelle entre les SDIS de la Loire, de l'Ardèche et de l'Isère.

Ces conventions – qui ont été conclues pour une durée de cinq ans - concernent l'ensemble des missions opérationnelles prévues à l'article L.1424-2 du Code général des collectivités territoriales. Les autres interventions non urgentes (prestations payantes et carences d'ambulanciers privés notamment) ou qui peuvent être différées ont vocation à être effectuées par le SDIS administrativement compétent.

Les règlements opérationnels actuels étant en cours de révision, il apparaît nécessaire de proroger la durée des conventions actuelles par la voie d'avenants, dans l'attente de la rédaction de nouvelles conventions tenant compte de ces nouveaux règlements.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant à la convention interdépartementale d'assistance opérationnelle entre les SDIS de la Loire et de l'Ardèche et autorise le Président à signer le document ci-joint.

Article 2 :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant à la convention interdépartementale d'assistance opérationnelle entre les SDIS de la Loire et de l'Isère et autorise le Président à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER